

«Frerot, t'as vu c'est simple efficace, c'est payé cash» : derrière les cryptorapts, une «organisation mafieuse» très jeune et ultraviolente

Laurent Léger

Un rapport de la Brigade de répression du banditisme décrit avec précision le réseau qui a tenté d'enlever, en mai à Paris et près de Nantes, la fille du fondateur d'une plateforme de cryptomonnaie et un couple d'entrepreneurs du secteur, et dont le commanditaire serait commun à toutes les affaires similaires récentes.

Tout s'est passé très vite, une fois sortie de son immeuble, dans le XI^e arrondissement de Paris. *«J'aurais envie de dire que cela a duré cinq minutes, mais en réalité cela a dû durer une minute [...] J'ai tout de suite compris qu'ils venaient pour moi.»* Lorsqu'elle est interrogée par les policiers de la Brigade de répression du banditisme (BRB), ce 13 mai 2025 dans l'après-midi, C. Noizat se relève tout juste d'une [violente tentative d'enlèvement](#). Les faits se sont déroulés le matin même, vers 8 h 20, en bas de l'appartement qu'elle partage avec son compagnon et son fils de 2 ans, quand un commando de trois personnes intégralement vêtues de noir, cagoulées et gantées, tente de s'emparer d'elle.

La jeune femme, alors enceinte de cinq mois, a en tête [la série de raptus commis depuis plusieurs mois](#) en vue de récupérer de plantureuses rançons, dont certains ont donné lieu à des mutilations. C. Noizat n'est autre que la fille de «l'un des premiers» entrepreneurs, dit-elle à la BRB dans son audition du 13 mai, à s'être lancé en France dans les [cryptomonnaies](#), Pierre Noizat, créateur en 2011 de la société Paymium, une plateforme d'échange de monnaie.

«Il a écrit des livres, il intervient à la télévision, sur YouTube. Ceux qui s'intéressent à la crypto le connaissent forcément», continue-t-elle en détaillant comment elle s'est débattue, en hurlant qu'elle était enceinte et pour qu'un serveur du café situé en face protège son petit garçon, qui l'attendait dehors avec son compagnon. Gazée et regazée à la bombe lacrymo, elle s'est sentie *«tomber par terre»*. *«Je sens qu'on me traîne vers le fourgon»*, narre-t-elle.

On l'attrape par les cheveux pour l'entraîner vers cette camionnette blanche aux portes ouvertes qu'elle n'a pas remarquée, ralentie par son compagnon qui tente de l'arracher à l'étreinte des ravisseurs et s'époumone de toutes ses forces pendant qu'on le frappe à coups de bonbonnes sur la tête. Elle ramasse pendant l'échauffourée une *«arme de poing de couleur noire»* qu'elle balance à un voisin. L'enquête démontrera qu'il s'agit d'un faux Beretta à air comprimé. Ces secondes spectaculaires d'ultraviolence, au bout desquelles le commando bat en retraite et file bredouille grâce à sa camionnette conduite par un quatrième homme, sont filmées depuis un balcon et feront le tour des réseaux sociaux. Trois jours après, Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, tient une première réunion consacrée à [la protection des acteurs du secteur des cryptos](#).

Réseau «extrêmement hiérarchisé»

Un rapport de synthèse établi le 30 mai par la BRB, consulté par *Libération* après avoir été dévoilé par *le Parisien*, démontre que l'enquête a progressé à grande vitesse, grâce à la vidéosurveillance et au bornage téléphonique, en dépit d'un très grand nombre de protagonistes et d'un cloisonnement important entre les membres du réseau. Surtout, les investigations sont remontées jusqu'à la région de Nantes, où un enlèvement contre rançon, programmé par les mêmes cerveaux et confié à un commando distinct, a pu être stoppé par l'arrestation des principaux intervenants. La famille visée, alertée par la police le 26 mai, s'est fait connaître grâce à la création d'une ferme de bitcoins et le calcul de la blockchain.

Après que les caméras de surveillance de la préfecture de police et de plusieurs commerces ont aidé à retracer le parcours du van (retrouvé après l'agression du 13 mai bourré de matériel propice à une séquestration) à l'aller comme au retour, note le rapport, la comparaison du chemin parcouru et des téléphones actifs au même moment en parallèle a permis de dénicher deux «*lignes factieuses*». Ecoutes, fadettes, géolocalisation, la batterie de technologies disponibles va permettre d'accumuler les indices. De quoi mettre à terre une «*organisation mafieuse à plusieurs niveaux, dont le mode opératoire s'était répété à au moins trois reprises en moins d'un mois*», souligne la BRB dans son rapport. Le «*spectre haut*» de cette organisation criminelle était l'apanage d'une poignée d'individus «*vraisemblablement extrêmement hiérarchisés*» entre eux.

Depuis le printemps, les investigations menées dans plusieurs affaires similaires ont conduit à désigner un commanditaire des cryptorapts : [Badiss Bajjou](#). Ce Franco-Marocain de 24 ans, qui est né et a grandi dans les Yvelines, n'avait pas vraiment, en tout cas au début, le profil des «*gros bras*» que l'on croise au détour des affaires de crime organisé, mais plutôt celui d'un «*geek parfaitement au courant du jeu en ligne et du monde de la cryptomonnaie*», souligne Romain Chilly, avocat de Pierre Noizat et partie civile dans d'autres affaires similaires. «*Il sait comment fonctionnent les cryptomonnaies, et aussi comment on les blanchit.*»

Badiss Bajjou a d'abord été repéré par la BRB dans l'affaire de [l'enlèvement du père de l'influenceur TeufeurS](#), un gros joueur ayant fait fortune en ligne, en août 2023, dans la Sarthe. Son rôle serait ensuite apparu dans le [rapt du père d'un joueur de poker](#) ayant fait fortune, lui aussi, dans les cryptos, le 1er mai 2025 dans le XIV^e arrondissement de Paris.

Duo formé derrière les barreaux

Modes opératoires similaires aux yeux des enquêteurs, éléments de téléphonie permettant de relier les différentes équipes, des ponts sont établis entre les dossiers : ils font le lien entre cette dernière affaire et le [dossier d'enlèvement et de torture à l'encontre du cofondateur de Ledger, David Balland](#) (qui a eu le doigt sectionné avant d'être libéré par le GIGN), et de sa compagne, en janvier. L'homme est également suspecté d'être responsable de la séquestration de la mère d'un influenceur près de Versailles, qui s'était déroulée en juillet 2023. Et l'affaire Noizat, qui intervient moins de deux semaines après celle du 1er mai, vient confirmer le rôle de tête pensante de Bajjou (dont il n'a pas été possible de joindre son avocat).

C'est dans le cadre juridique du dossier instruit à Versailles que Badiss Bajjou a été interpellé en juin à Tanger, au Maroc, à la demande pressante des autorités françaises, Bruno Retailleau en tête, qui ont convaincu Rabat du «*trouble exceptionnel à l'ordre public*», selon la convention judiciaire franco-marocaine, nécessitant son arrestation et son éventuel procès au Maroc.

Pour seconder le commanditaire supposé de la tentative du 13 mai, dont les images ont enflammé la toile, Badiss Bajjou disposait semble-t-il d'un logisticien, qui lui aussi a été repéré dans les autres dossiers. Le duo s'est formé derrière les murs de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Djelloul C. a été arrêté à nouveau en 2023 – il aurait d'ailleurs coordonné l'opération contre le couple Balland depuis sa cellule, à l'aide d'un portable clandestin. Lors de son arrestation, l'une des petites mains du commando mobilisé contre la fille de Pierre Noizat a eu le temps de prévenir son petit frère : *«Appelle Djelloul»*, a-t-il crié devant les policiers de la BRB.

«Toi t'as juste à conduire, c'est du vite fait»

Le rapport de la Brigade de répression du banditisme détaille le modus operandi de ces kidnappings, nécessitant à chaque fois deux véhicules avec fausses plaques d'immatriculation et fausses sérigraphies (*«Chronopost»*, *«Rent and Drop»* ou *«Aux bons déménageurs»*) afin d'enlever la victime puis, pour brouiller les pistes, de la transborder, à l'abri d'un parking souterrain, dans un second van. Les *«exécutants»*, dont nombre de mineurs, pour la plupart issus des quartiers difficiles, *«n'hésitaient pas à violenter une femme enceinte devant son enfant»*, écrivent les flics, qui les qualifient de *«main-d'œuvre facile à recruter sans aucun état d'âme, interchangeable à l'infini, mais ayant toujours pour fil rouge un sentiment d'impunité et une violence gratuite»*. La panne d'une porte de garage ayant empêché la bande d'agir le 12 mai contre C. Noizat, une *«nouvelle équipe de malfaiteurs»* a été constituée afin d'opérer le rapt envisagé dès le lendemain.

Les membres du groupe étaient *«commandés»* via les réseaux sociaux, qu'ils soient chargés de l'enlèvement en propre comme de répartir des téléphones portables, de sérigraphier des véhicules, de réserver des VTC pour transporter les uns et les autres ou de louer des appartements *«conspiratifs»*, selon les enquêteurs, sur Airbnb, afin d'abriter les commandos. *«Ce cloisonnement permettait aux différents acteurs de se prétendre étrangers aux faits et de feindre la surprise.»*

Des messages échangés sur la messagerie cryptée Signal avec de mystérieux donneurs d'ordres, surnommés *«Meinfuhrer»*, *«Adolfy»* ou plus gentiment *«Maya l'abeille»* – il s'agit vraisemblablement d'un jeune homme résidant à Paris –, dévoilent les instructions données aux petites mains de l'organisation. *«Les pirates t'inquiètes pas ils vont aller péter la meuf chez elle, ils vont la ramener dans le coffre et après toi tu remontes dans le camion et t'avances, t'as vu c'est simple y aura une adresse [...], toi tu bombardes fin, après vous c'est plus votre histoire, vous déposez le mec et la meuf d'un point A à un point B et c'est fini»*, dicte *«Maya l'abeille»*, qui organise alors un rapt dans la région de Nantes.

Au bout du fil, *«Maya»* fait l'article à un jeune de 17 ans : *«Frérot, t'as vu c'est simple efficace c'est payé cash, dans tous les cas les pirates en question c'est des pirates de chez wam [de chez moi, ndlr]. »* *«Maya»* rassure son interlocuteur : *«Tu dois juste conduire, les autres eux t'inquiètes pas c'est leur taf, eux ils ont été briefés, rebriefés, bref ça c'est leur boulot, toi t'as juste à conduire [...] c'est du vite fait et tu repars, c'est tout.»*

Selon les policiers, contrairement *«aux faits précédents»*, deux commandos devaient réaliser *«deux enlèvements simultanés»*, comme le confirment des messages retrouvés pendant les investigations. Dans la région nantaise, *«deux camions devaient prendre en tenaille le véhicule de la victime»*, son épouse devant être enlevée à son tour au domicile familial.

Entre 25 et 30 personnes ont été mises en examen, dont près de 20 sont encore en détention provisoire, pour «*participation à une association de malfaiteurs en vue de la préparation d'un crime*» ou «*en vue de la préparation d'un délit puni de dix ans d'emprisonnement*», «*extorsion en bande organisée*», «*violence aggravée*» ou «*tentative d'arrestation, enlèvement, séquestration ou détention arbitraire commis en bande organisée*». L'avocate de C. Noizat, Marianne Ansart, ne souhaite pas faire de commentaires à ce stade.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)

Illustration(s) :